



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 21 novembre 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :  
le 6 novembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 25 novembre 2003

**CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE AVEC LA  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT POUR DES  
ETUDES ET SUIVIS DE TRAVAUX DESTINES AUX  
TRANSPORTS URBAINS**

[\[Annexe\]](#)

Président :  
**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**  
*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à Mme Valérie UZANU.  
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, M. Alain GARCIA, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 21 novembre 2003**

**DELIBERATION D20030459**

Mademoiselle Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la demande de la Communauté d'Agglomération de Niort dans le cadre de travaux d'aménagements pour le réseau des transports urbains dont elle a la compétence.

Il est proposé de passer une convention de prestation de service avec la Communauté d'Agglomération de Niort pour que les services de la Ville réalisent les études nécessaires à la réalisation de ces aménagements et assurent le suivi des travaux sur le domaine public de la Ville ; la Communauté d'Agglomération étant le Maître d'Ouvrage de cette opération.

Cette convention est prévue pour la durée des travaux, soit un an. Elle pourra être prorogée d'un an, si nécessaire.

La convention prévoit les conditions de contribution financière versée par la C.A.N. à la Ville pour la prestation de service, à raison de 5 % du coût des travaux estimé à 165 000 € TTC., soit 8 250 €.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou son Adjoint Délégué à signer une convention avec la Communauté d'Agglomération de Niort afin de permettre d'assurer une prestation de service d'études et de suivis d'aménagement du réseau de transports urbains,
- fixer le montant prévisionnel de cette prestation à 8 250 €.
- dire que la recette en résultant sera imputée au budget de l'exercice correspondant :  
chapitre 70  
sous fonction 8241  
article 70878

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjointe au Maire

**Fabienne RAVENEAU**